



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B(S-XIX)/L.2
30 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Dix-neuvième session extraordinaire
Bangkok, 29 avril – 3 mai 2002

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA DIX-NEUVIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE –
EXAMEN À MI-PAROURS**

Bangkok (Thaïlande), 29 avril – 3 mai 2002

Rapporteur: M. Federico Perazza Scapino (Uruguay)

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise au plus tard le **mercredi 8 mai 2002** à la:

Section d'édition de la CNUCED, Bureau E.8104, Palais des Nations, Genève,
Télécopieur: 907 0056, Téléphone: 907 5656/1066.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONSEIL EN SÉANCE PLÉNIÈRE

A. Examen à mi-parcours

1. Le Conseil était saisi de la documentation suivante:

«Examen de l'efficacité et du fonctionnement du mécanisme intergouvernemental»
(TD/B(S-XIX)/4);

«Bilan de la mise en œuvre des engagements et du programme de travail adoptés dans le Plan d'action de Bangkok» (TD/B(S-XIX)/3);

«Débats interactifs et dialogue directif dans le contexte des perspectives et des enjeux découlant des changements survenus depuis la dixième session de la Conférence»
(TD/B(S-XIX)/2);

«Trade and investment in Asia and the Pacific: Recent trends and emerging issues»
(TD/B(S-XIX)/5).

Déclarations liminaires

2. Le **Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères du Royaume de Thaïlande** a souhaité la bienvenue aux participants au nom de son Gouvernement. La Thaïlande avait eu l'honneur d'accueillir la dixième session de la Conférence, et elle tenait à réaffirmer son attachement au succès de la CNUCED et à la réalisation de ses objectifs. À l'occasion de cet examen à mi-parcours, le Conseil examinerait les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de Bangkok et évaluerait tous les grands changements survenus dans le monde depuis la dixième session de la Conférence qui avaient eu une influence sur le développement. Ce serait également l'occasion d'examiner un large éventail de questions et d'explorer différentes options pour relever les défis du développement dans le monde.

3. La CNUCED jouait un rôle essentiel en présentant les intérêts des pays en développement aux pays développés dans un cadre multilatéral. Il était important pour les États membres de la CNUCED de manifester tout leur attachement à la CNUCED et d'assurer la continuité et le succès des activités jusqu'à la onzième session de la Conférence. Les résultats de l'examen à

mi-parcours seraient également utiles au Sommet mondial pour le développement durable qui se tiendrait à Johannesburg dans le courant de cette année.

4. Le **Secrétaire général adjoint de la CNUCED** a dit que le processus d'examen à mi-parcours avait été rigoureux, approfondi et riche, et qu'il illustrait bien la capacité de la CNUCED de modifier et d'ajuster ses priorités et ses méthodes de travail. À la dixième session de la Conférence, les débats interactifs entre les partenaires de développement avaient fait ressortir la convergence croissante d'idées sur le processus de développement, et aussi certaines positions divergentes concernant les incidences de la mondialisation. Beaucoup de pays en développement avaient déclaré qu'il leur était difficile de gérer leur processus de développement dans un environnement économique international caractérisé par des changements rapides et par une mondialisation galopante. Le sentiment général avait été que, si la mondialisation pouvait être une puissante force de croissance, tous les pays n'en avaient pas bénéficié. De nombreux pays économiquement faibles, en particulier les PMA, restaient marginalisés. Les grands changements d'orientation nécessaires pour faire face à la mondialisation avaient libéré des forces qui engendraient de l'incertitude, aggravaient l'incidence de la pauvreté et étaient difficiles à contrôler par des mesures unilatérales. Dans ces conditions, attendre des pays en développement qu'ils ouvrent davantage leurs marchés sans leur fournir un soutien multilatéral efficace ou leur donner la possibilité d'exporter davantage pour sortir du sous-développement et de la pauvreté était une stratégie vouée à l'échec. De ces débats interactifs était ressorti un consensus sur le Plan d'action de Bangkok, qui renforçait le rôle unique de la CNUCED en matière de traitement intégré des questions de commerce et de développement.

5. L'examen à mi-parcours permettait non seulement d'évaluer les résultats et l'impact de la CNUCED, mais aussi d'en renforcer les compétences de base, de tirer des enseignements des manques et d'adapter l'institution aux nouvelles réalités et priorités. Ce qu'on constatait jusque-là était que des progrès sensibles avaient été accomplis dans la mise en œuvre des divers mandats arrêtés à la dixième session de la Conférence. Au cours de la période allant jusqu'à la prochaine session de la Conférence, le secrétariat accorderait une attention particulière aux domaines où des améliorations pouvaient être apportées, tout en procédant aux ajustements nécessaires pour mener à bien les activités auxquelles les États membres attachaient une grande importance.

6. Les résultats des grandes conférences qui avaient eu lieu depuis la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement influaient beaucoup sur les activités de la CNUCED. Le secrétariat avait établi un plan d'exécution du Programme d'action en faveur des PMA adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, y compris pour les activités incombant spécifiquement à la CNUCED. Les résultats de la Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Doha imposaient à la CNUCED de se mobiliser pour apporter un appui aux pays en développement dans les négociations actuelles et futures. Le secrétariat avait élaboré des projets de coopération technique et de renforcement des capacités, qui seraient exécutés en consultation avec les pays membres et en collaboration avec d'autres organisations compétentes. Il avait également réalisé un examen interne des activités d'assistance technique, et à l'automne, le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme examinerait les résultats de l'évaluation des activités de la CNUCED en matière de renforcement des capacités.

7. Enfin, si beaucoup avait été accompli, il restait encore à préciser certains aspects de l'examen et à appliquer les conclusions qui en seraient dégagées.

Rapports des Présidents pour l'examen des thèmes I, II et III

8. Le représentant des **États-Unis d'Amérique**, parlant **au nom du Président pour l'examen du thème I** de l'examen à mi-parcours, relatif au mécanisme intergouvernemental, a dit que l'objectif de cet examen avait été non pas de réviser le mécanisme intergouvernemental de la CNUCED, mais d'en améliorer le fonctionnement de façon qu'il puisse mieux répondre aux nouvelles réalités, ainsi qu'aux besoins des États membres. Le représentant a recommandé que le Conseil prenne note de la première partie du document TD/B(S-XIX)/4, qui contenait le résumé établi par le Président des objectifs généraux de l'examen réalisé, ainsi que des problèmes et des résultats indiqués par les délégations. Dans la deuxième partie du document, qui était soumise au Conseil pour adoption, il était proposé non pas de transformer le Comité de session du Conseil sur les pays les moins avancés (PMA) en commission permanente, mais de lui confier la coordination, l'examen et le suivi des activités entreprises dans l'ensemble de la CNUCED en faveur de ces pays et de convoquer une réunion directive du Conseil pour l'examen du *Rapport sur les pays les moins avancés*. Des suggestions avaient également été faites sur la façon d'améliorer le travail des commissions et de renforcer le mandat et la cohérence des

réunions d'experts. Deux questions restaient en suspens. À sa quarante-neuvième session, le Conseil aurait à examiner la question de la tenue de deux sessions ordinaires par an au lieu d'une, et il faudrait trouver avant la fin de 2002 une solution à long terme à la question de la prévisibilité du financement de la participation d'experts des pays en développement et des pays en transition aux réunions d'experts de la CNUCED.

9. La représentante du **Royaume-Uni**, parlant en sa qualité de **Présidente pour l'examen du thème II**, relatif au bilan, a dit que le résultat obtenu était celui d'un examen ouvert et interactif de l'ensemble des activités, réalisé programme par programme. Les activités de recherche et d'analyse étaient généralement considérées comme satisfaisantes, en dépit des réactions mitigées suscitées par certaines publications et de la nécessité d'améliorer la diffusion. Il y avait très peu d'informations et d'indications sur les incidences des recommandations formulées par les organes intergouvernementaux, et rattacher les débats intergouvernementaux à la recherche et à la coopération technique, ou se concentrer sur les domaines d'action pertinents, pourrait garantir le meilleur impact possible. Les activités de coopération technique avaient été vivement appréciées, et l'examen interne des procédures de coopération technique avait été considéré comme une bonne initiative. Une meilleure utilisation des indicateurs et l'application des résultats des évaluations pourraient aider à améliorer encore la qualité. La mise en œuvre du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok avait été décevante, et il fallait redoubler d'efforts à cet égard. D'autres questions avaient été examinées, dont l'application de la décision prise de créer un sous-programme relatif à l'Afrique, la meilleure façon pour la CNUCED de mener à bien ses travaux en faveur des PMA, et les progrès réalisés sur les questions intersectorielles. Des suggestions avaient été faites pour améliorer l'efficacité des indicateurs de résultats, mais ces suggestions devaient être examinées plus avant.

10. L'examen à mi-parcours contribuerait à une utilisation plus efficace des ressources et permettrait d'orienter les efforts de mobilisation de fonds de la CNUCED vers les domaines où les besoins étaient les plus grands. Le programme de travail devrait être aligné sur les ressources disponibles. Si les ressources extrabudgétaires de la CNUCED restaient stables, les ressources provenant du budget ordinaire avaient sensiblement diminué. Des postes avaient été transférés au nouveau Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États en développement insulaires.

11. Le Sommet et la Déclaration du millénaire avaient fixé les objectifs des efforts internationaux de développement, la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA avait réaffirmé l'importance des questions traitées par la CNUCED, la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC avait d'importantes répercussions sur les activités de la CNUCED et la Conférence internationale sur le financement du développement avait replacé au cœur des débats les questions qui constituaient la base du Plan d'action de Bangkok. La concrétisation du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique était une grande priorité pour l'Afrique et ses partenaires de développement.

12. Les domaines prioritaires d'ici à la onzième session de la Conférence concernaient notamment les besoins immédiats des pays en développement après les résultats de la Conférence de Doha et d'autres négociations, ainsi que le renforcement des capacités de production de ces pays en vue d'améliorer leur compétitivité et de les aider à s'intégrer dans l'économie mondiale. Les activités correspondantes devraient être réalisées en étroite coopération avec d'autres organisations, en fonction de la demande des pays et dans l'optique d'un appui aux stratégies nationales de développement.

13. Le résultat de l'examen du thème II reflétait la franchise et l'esprit constructif des observations présentées par les délégations. Une délégation dont les observations avaient été transmises après la date limite avait voulu raccourcir le texte relatif aux résultats de la Conférence de Monterrey et s'étendre plus longuement sur la question des problèmes de ressources. Enfin, examiner l'impact des activités à partir d'une auto-évaluation constituait une innovation. Le résultat du bilan pourrait alimenter de futures discussions et contribuer au processus de réforme récemment lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

14. Le représentant de la **Thaïlande**, parlant en sa qualité de **Président pour l'examen du thème III – débats interactifs –** a dit que le thème et la structure des débats interactifs de haut niveau et du dialogue directif avaient été définis avec l'aide du Secrétaire général de la CNUCED. Une note thématique avait été établie par le secrétariat de la CNUCED (TD/B(S-XIX)/2), non pas en tant que résumé exhaustif de toutes les questions pouvant être soulevées, mais en tant que catalyseur des débats. Des discussions informelles sur cette note tenues à Genève avaient fait ressortir un certain nombre de préoccupations. Tombant au milieu

d'un certain nombre de grandes conférences internationales, l'examen à mi-parcours représentait une occasion de dresser un bilan et de progresser sur différentes questions soulevées dans ces conférences, y compris des questions se rattachant au propre programme de travail de la CNUCED. Il fallait examiner de façon plus approfondie l'expérience positive de certains pays en développement et les enseignements que l'on pouvait en tirer pour d'autres pays en développement. Le rôle de la gouvernance avait été évoqué, certains considérant que la réforme des institutions nationales devait être la priorité, tandis que d'autres insistaient sur la gouvernance de l'économie internationale, et en particulier sur le rôle des règles et institutions financières et commerciales multilatérales. Enfin, une plus grande attention devrait être accordée aux difficultés particulières des PMA.

Déclarations

15. Le **Ministre du commerce et de l'industrie du Kenya** a dit que le résultat de l'examen des trois thèmes était équilibré et devrait constituer une bonne base de discussion. La question la plus urgente concernait la nécessité pour la CNUCED d'obtenir des ressources additionnelles pour exécuter efficacement ses mandats, en particulier les activités de coopération technique concernant l'analyse des politiques, la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités institutionnelles. Lors de l'adoption du Plan d'action de Bangkok, un certain nombre de mesures devant être prises par la communauté internationale avait été examiné, notamment à propos de l'APD, de la dette et de l'investissement. Le Ministre notait avec satisfaction les engagements en matière d'APD pris depuis lors, y compris à Monterrey, mais il déplorait d'une manière générale le peu de progrès accomplis. Il a félicité le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède d'avoir atteint les objectifs fixés pour réduire de moitié d'ici 2015 l'extrême pauvreté, conformément à la Déclaration du millénaire.

16. Le principal axe de la politique générale du Kenya était la réduction de la pauvreté par la création d'emplois et la promotion d'un développement durable. Des obstacles tels que la faiblesse des flux d'investissement, un endettement élevé et la suspension de l'aide avaient rendu difficiles les progrès.

17. Pour ce qui était du commerce international, les pays en développement n'avaient pas tiré profit de la mise en œuvre des Accords du Cycle d'Uruguay. Un certain nombre de questions

soulevées dans le Plan d'action de Bangkok n'avait toujours pas été abordé – réel accès aux marchés, rigueur des mesures sanitaires et phytosanitaires, compétitivité, insuffisance des périodes de transition, concrétisation du traitement spécial et différencié, assistance technique et financière davantage ciblée. Les promesses en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités et les autres engagements pris à Doha devaient être tenus.

18. La nécessité de promouvoir et de développer des technologies appropriées avait également été examinée à Bangkok. Toutefois, très peu avait été fait dans ce domaine, et le fossé technologique n'avait nullement été réduit, d'où la nécessité d'une action urgente.

19. Les futurs défis étaient clairement définis dans la Déclaration du millénaire, et repris en écho dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et le Consensus de Monterrey. Il était instamment demandé aux partenaires de développement de soutenir ces initiatives, en particulier celles qui visaient à réduire l'extrême pauvreté.

20. Les épouvantables actes de terrorisme d'août 1998 à Nairobi et Dar-es-Salaam et du 11 septembre 2001 aux États-Unis avaient causé la mort de nombreux innocents, et ils avaient aussi été préjudiciables au commerce international. Grande destination touristique, le Kenya avait accusé une diminution de ses recettes touristiques. Le pays entendait continuer de coopérer pleinement avec la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme. La paix, la sécurité et la stabilité étaient nécessaires au commerce, et indispensables pour tirer pleinement parti du processus de mondialisation.

21. La représentante de l'**Égypte**, parlant au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a souligné la nécessité du dialogue et de la coopération entre tous les membres de la communauté internationale pour éliminer les incertitudes qui obéraient le développement dans les pays en développement. Dans ce contexte, la CNUCED devait rester un acteur essentiel du traitement intégré des questions de commerce et de développement. L'examen des trois thèmes de la réunion avait été extrêmement utile pour sensibiliser davantage tous les partenaires de développement aux priorités, aux vues, aux espoirs et aux aspirations des uns et des autres. Tous les membres de la CNUCED étaient déterminés à renforcer le rôle de l'organisation. Le Groupe des 77 et la Chine comptaient sur la mise en œuvre des résultats de l'examen à mi-parcours. Trouver des sources à long terme pour un financement prévisible de la participation d'experts

des pays en développement avant la date butoir fixée était d'une importance fondamentale pour le Groupe des 77 et la Chine. Pour ce qui était du bilan, le résultat de l'examen réalisé portait sur des questions d'un grand intérêt pour le Groupe des 77 et la Chine, qui devaient être approfondies, s'agissant plus particulièrement de la question de la viabilité à long terme des cours de formation prévus au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok.

22. Le Groupe des 77 et la Chine attendaient avec intérêt la tenue de la onzième session de la Conférence. Ils invitaient le Secrétaire général de la CNUCED à présenter au début de 2003 un projet d'ordre du jour et un calendrier pour la préparation de la session. Le dépôt de propositions de modification du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED devrait être limité à un maximum de 21 jours après le lancement du processus préparatoire. Les propositions de changement devraient également indiquer les objectifs, les incidences et l'impact potentiel des changements considérés. Outre les réunions préparatoires, de fréquentes réunions informelles devraient être organisées au cours du processus préparatoire. Le Groupe des 77 et la Chine estimaient, en accord avec le Secrétaire général de la CNUCED, que le Plan d'action de Bangkok, document détaillé et équilibré, devait rester un guide pour les activités futures. Enfin, il convenait de réfléchir sérieusement à la question des ressources de la CNUCED, de façon que l'organisation puisse s'acquitter de son mandat et répondre pleinement aux besoins des pays en développement.

23. Le représentant de l'**Espagne**, prenant la parole au nom de l'**Union européenne** (UE), a dit que plusieurs événements internationaux importants avaient eu lieu depuis la dixième session de la Conférence, à savoir l'Assemblée du millénaire, la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, le lancement du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha et la Conférence sur le financement du développement. La Déclaration de Doha, où étaient mentionnés en particulier les travaux de la CNUCED en matière de politique d'investissement et de concurrence, a permis à tous les organismes internationaux concernés de joindre leurs forces. L'UE encourageait les secrétariats de la CNUCED et de l'OMC à travailler de concert afin d'éviter les chevauchements d'activités et de promouvoir les synergies. Le représentant a évoqué l'initiative de l'UE «Tout sauf les armes», son système généralisé de préférences (SGP), son engagement d'allouer 0,7 % du PNB à l'aide publique au développement ainsi que ses accords de partenariat économique

avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui devaient entrer en vigueur en septembre 2002.

24. Le mandat de la CNUCED et son rôle dans le développement avaient gagné en importance à la suite des événements susmentionnés et son programme de travail devait être modifié en conséquence. Par exemple, l'OMC ne devrait pas être la seule à fournir une assistance technique en matière de négociations commerciales et de renforcement des capacités. La CNUCED devrait mettre à profit les domaines dans lesquels elle possédait un avantage comparatif, comme les activités d'analyse et de coopération technique en matière d'investissement, de concurrence, d'interaction entre l'investissement et le commerce, de réforme du régime commercial national, de développement des entreprises et de renforcement des institutions. Dans ce contexte, l'UE attendait de la CNUCED qu'elle confirme sa contribution aux programmes comme le JITAP et le Cadre intégré.

25. Le représentant se déclarait généralement satisfait des résultats de l'examen à mi-parcours, même si beaucoup restait à faire concernant le thème I. Les activités d'analyse, d'assistance technique et de renforcement du consensus devraient être plus étroitement liées et l'UE espérait que la onzième session de la Conférence aboutirait à une réforme encore plus cohérente du mécanisme intergouvernemental. S'agissant du thème II, la CNUCED devrait réorienter ses activités en vue d'appuyer les pays en développement dans les négociations commerciales internationales et de contribuer à améliorer leur compétitivité, afin de leur permettre de tirer pleinement parti des chances s'offrant à eux. Il était également nécessaire d'affiner les critères d'efficacité afin d'obtenir de bonnes informations en retour. Au nombre des priorités devraient figurer, outre la bonne gouvernance, des questions intersectorielles telles que la réduction de la pauvreté, l'égalité entre les sexes et la coopération avec la société civile.

26. Le représentant du **Bangladesh**, prenant la parole au nom des **pays les moins avancés**, a estimé que le mécanisme intergouvernemental mis en place en 1996 avait eu des effets bénéfiques sur les activités de la CNUCED. Il espérait que les résultats des débats sur le thème I contribueraient à renforcer les liens entre le Conseil, les commissions et les réunions d'experts. Il se félicitait de la décision d'accorder une plus grande attention aux questions relatives aux PMA et de la convocation d'une réunion directive ayant pour objet d'examiner le *Rapport sur les PMA* et les questions de fond, et espérait que le secrétariat ferait le nécessaire. Une solution

à long terme au financement de la participation d'experts de pays en développement aux réunions d'experts devrait être trouvée avant la fin de 2002.

27. Les grandes conférences organisées depuis la dixième session de la Conférence avaient abouti à l'adoption d'engagements en faveur des PMA. Le représentant attendait qu'un inventaire des avantages qui seraient effectivement retirés soit fait. Les questions relatives aux PMA étant une priorité et revêtant un caractère intersectoriel, chaque division du secrétariat de la CNUCED devait y apporter sa propre contribution. Les tâches spécifiques confiées aux dernières sessions des commissions devraient être achevées sans tarder.

28. Le Programme d'action de Bruxelles avait amené la CNUCED à revoir ses activités. Certes, le représentant souscrivait aux nouvelles orientations adoptées, mais la CNUCED serait toujours chargée de réaliser des travaux de fond et d'analyse à l'appui des PMA, et le *Rapport sur les PMA* devrait continuer à être publié chaque année. Si, à Bruxelles, la communauté internationale avait réaffirmé son engagement d'aider les PMA, l'APD continuait à diminuer en termes réels et était bien inférieure aux objectifs adoptés. La part des PMA dans les échanges mondiaux avait diminué, passant de 3 % en 1950 à 0,4 % en 2000, et la CNUCED devait contribuer à accroître l'accès aux marchés de ces pays.

29. Le programme de travail de l'OMC adopté à Doha faisait peser de nouvelles contraintes sur les PMA. L'assistance technique de la CNUCED était plus essentielle que jamais, mais les ressources qui y étaient allouées diminuaient. Le représentant se félicitait du plan d'assistance technique et de renforcement des capacités de la CNUCED découlant de Doha, qui devrait être financé au moyen de fonds extrabudgétaires. Dans ce cadre, le renforcement des institutions et des capacités à long terme devrait être privilégié.

30. Les PMA avaient aussi besoin d'assistance pour surmonter les obstacles liés à l'offre. Le programme pilote du Cadre intégré devait être développé et être axé sur les questions relatives à l'offre. Le représentant espérait que les partenaires de développement verseraient des contributions généreuses au Fonds d'affectation spéciale pour les PMA.

31. Pour que l'objectif de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 fixé au Sommet du millénaire puisse être atteint, les PMA devaient jouer le rôle qui leur revenait dans le processus de mondialisation. La contribution de la CNUCED à la recherche d'un consensus sur

les politiques internationales en matière d'aide, d'allégement de la dette, de commerce et de capitaux privés était essentielle. Le représentant espérait que les délibérations du Conseil donneraient une orientation claire en vue de la onzième session de la Conférence, en se fondant sur le Plan d'action de Bangkok.

32. Le représentant du **Royaume-Uni** a dit que son pays appuyait un grand nombre d'activités d'assistance technique de la CNUCED. Face aux besoins accrus d'assistance découlant de la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha, en vue de participer aux négociations commerciales et d'exploiter les possibilités commerciales au service de la croissance et de la réduction de la pauvreté, son pays allouait des fonds au renforcement des capacités en matière de politique de concurrence (200 000 livres, et une nouvelle phase était envisagée), à un projet de renforcement des capacités en matière de services et de développement (500 000 dollars É.-U.) et à un programme relatif au commerce et à l'environnement qui devait être mis en œuvre en collaboration avec l'ONG FIELD (1 million de livres). Le représentant espérait que les activités d'assistance antérieures telles que le modèle de simulation de politique commerciale agricole avaient été utiles. Son pays s'était engagé à financer une nouvelle phase du Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED pour l'adhésion à l'OMC. Le financement de plusieurs activités en matière d'investissement, y compris de la participation d'experts à des réunions d'experts sur les questions d'investissement pendant l'année en cours, était envisagé. Le représentant s'est félicité de la volonté de la CNUCED de travailler avec d'autres organismes et a annoncé le versement d'une deuxième contribution au Fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA (1 million de livres).

33. Le représentant de la **Norvège** a souligné que depuis 2000, des engagements importants ayant des incidences sur les activités de la CNUCED avaient été pris dans plusieurs conférences internationales. L'examen à mi-parcours devrait permettre de redéfinir les priorités de la CNUCED et d'adapter son programme de travail pour mettre en œuvre les nouveaux objectifs fixés lors de ces conférences. En particulier, la lutte contre la pauvreté devrait jouer un rôle central dans les travaux relatifs au commerce et au développement. La CNUCED devrait continuer de mettre l'accent sur ses activités d'analyse et d'assistance technique en faveur des PMA. En coopération avec l'OMC et le Centre du commerce international (CCI), elle devrait contribuer à accroître la participation des pays en développement, en particulier des PMA, aux négociations commerciales multilatérales et à améliorer leurs capacités de production, et mener

des activités dans les domaines de l'investissement et de la concurrence, au sujet desquels son nom avait été expressément mentionné dans la Déclaration de Doha. Dans le cadre du large consensus dont la coopération en matière de développement avait fait l'objet, la responsabilité des autorités nationales a été soulignée et la nécessité d'un environnement international favorable a été reconnue.

34. Les résultats des débats sur les thèmes I et II servaient de point de départ pour apporter les améliorations nécessaires. La Norvège accordait une grande importance à l'application intégrale et immédiate des directives convenues au titre du thème I. Concernant le thème II, des vues divergentes avaient été exprimées au sujet de l'utilité de diverses publications; le secrétariat devrait examiner cette question. La CNUCED devrait fournir une assistance technique dans les domaines où elle possédait un avantage comparatif, ce qui était le cas de la participation des pays en développement, en particulier des PMA, aux négociations commerciales internationales et au système commercial multilatéral. Les mécanismes de coordination avec les autres organes mettant en œuvre le JITAP et le Cadre intégré devaient être renforcés. Le programme de la CNUCED pour les deux années à venir était ambitieux et exigerait de toutes les parties prenantes qu'elles poursuivent leur dialogue. Les approches, les orientations et les priorités devaient être actualisées en permanence, non seulement au sein de la CNUCED, mais aussi chez l'ensemble des acteurs du développement.

35. Le représentant de **Cuba** a exprimé les réserves de son gouvernement concernant le trop grand nombre de réunions ministérielles de l'ONU qui ne faisaient qu'entériner les décisions qui avaient déjà été prises. Les décisions définitives sur les modifications à apporter au mécanisme intergouvernemental de la CNUCED devaient être adoptées à la onzième session de la Conférence, même si le représentant souscrivait aux propositions visant à accroître l'efficacité de ce mécanisme et à redéfinir ses objectifs. Il a appelé les gouvernements à accorder davantage d'attention aux recommandations des commissions et du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED. Les activités de l'OMC découlant du programme de Doha en faveur du développement devaient être liées aux travaux effectués par la CNUCED. Les réunions d'experts de la CNUCED étaient très utiles car elles constituaient l'épine dorsale de l'assistance technique fournie aux gouvernements en matière de politiques et de stratégies de développement. Enfin, le représentant a demandé qu'une solution définitive soit trouvée

au problème du financement prévisible de la participation d'experts de pays en développement, le recours au budget ordinaire étant une possibilité.

36. La représentante de l'**Organisation de l'unité africaine** (OUA) s'est félicitée de la documentation établie sur les trois thèmes de l'examen à mi-parcours. L'esprit de coopération qui s'était manifesté était de bonne augure pour la mise en œuvre du programme de travail jusqu'à la onzième session de la Conférence. La CNUCED demeurait le principal organe des Nations Unies s'occupant des questions relatives au commerce, à l'investissement et au développement. Le rôle que la CNUCED avait joué pour que le développement soit pris en compte dans le débat sur la politique économique était apprécié. En outre, ses divers programmes de coopération technique étaient les joyaux des activités de coopération technique du système des Nations Unies.

37. Les résultats des débats sur les thèmes I et II montraient la voie à suivre pour accroître l'efficacité de l'organisation. Ils soulignaient la nécessité de disposer d'un mécanisme intergouvernemental efficace et de lui allouer des ressources suffisantes et prévisibles. Concernant le thème III, la représentante a reconnu que le contexte économique international avait évolué et espérait que l'on trouverait les moyens de prendre en compte les nouvelles tendances dans le programme de travail de la CNUCED.

38. En Afrique, la décision des chefs d'État de transformer l'OUA en Union africaine traduisait le désir d'entrer dans une nouvelle ère de prospérité et de paix sur le continent. La représentante ne doutait pas que la CNUCED prendrait en compte la mise en œuvre du NEPAD.

39. Le représentant de la **Suisse** a dit que lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, l'attention avait été appelée sur les besoins des PMA, que lors de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, des engagements avaient été pris pour que le commerce joue son rôle dans le développement et que lors de la Conférence sur le financement du développement, l'importance des ressources du secteur privé aux niveaux national et international avait été mise en lumière. Tout cela aurait un impact sur les travaux de la CNUCED.

40. Grâce à la réforme du mécanisme intergouvernemental, on espérait que les réunions d'experts permettraient de constituer un véritable savoir-faire et que le suivi serait amélioré, que les commissions parviendraient mieux à traiter les aspects techniques des politiques de développement et à définir des priorités pour le secrétariat, et que le Conseil aurait des débats plus pragmatiques et mieux ciblés. À la onzième session de la Conférence, un bilan serait établi pour voir si d'autres améliorations pouvaient être apportées.

41. La mise en œuvre du Plan d'action de Bangkok était en général satisfaisante. Les indicateurs avaient été d'une grande aide pour évaluer les résultats des activités de la CNUCED. Celle-ci devrait définir ses avantages comparatifs dans chaque domaine et allouer ses ressources aux secteurs prioritaires, ce qui faciliterait aussi l'affectation de ressources par les donateurs. À ce propos, la Suisse envisageait de contribuer à la mise en œuvre du programme découlant de Doha dans le domaine de l'investissement et d'autres activités de coopération technique.

42. Le représentant du **Fonds commun pour les produits de base** a souligné le rôle important que les produits de base jouaient dans le développement et a rappelé que la CNUCED avait été priée d'accroître son appui aux pays en développement dans ce domaine en collaboration étroite avec le Fonds. À cet égard, certaines questions comme les capacités de production, les chaînes de valeur et la création de valeur ajoutée, la diversification en tant que moyen d'industrialisation, le transfert de technologie et la gestion des risques liés aux prix étaient essentielles. Même si les prix des produits de base hors pétrole étaient très faibles et devraient le rester jusqu'en 2015 au moins, l'amélioration du secteur des produits de base contribuerait de manière significative à la réalisation des objectifs fixés par la communauté internationale. Il fallait redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les recommandations relatives aux produits de base adoptées à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Le Fonds, qui était déterminé à collaborer avec la CNUCED, avec les organes internationaux compétents et avec d'autres organisations internationales, continuerait d'aider les PMA à accroître et à diversifier leurs exportations et à renforcer leurs capacités institutionnelles et humaines. Un appui était aussi fourni aux pays en développement en vue de favoriser leur développement durable.

B. Questions d'organisation

Ouverture de la session

43. La dix-neuvième session extraordinaire du Conseil du commerce et du développement a été ouverte le 29 avril 2002 au CCNU-CESAP, à Bangkok (Thaïlande), par M. Ali Said Mchumo (République-Unie de Tanzanie), Président du Conseil.

Cérémonie inaugurale

44. À la cérémonie inaugurale, le 30 avril 2002, des déclarations ont été faites par S. E. M. Thaksin Shinawatra, Premier Ministre de la Thaïlande; S. E. M. Surakiart Sathirathai, Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande; M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED; et M. Kim Hak-Su, Secrétaire exécutif de la CESAP. S. E. M. Ali Said Mchumo (République-Unie de Tanzanie), Président du Conseil, a adressé les remerciements du Conseil aux autorités thaïlandaises.

45. Le représentant du Brésil a fait part de l'offre de son pays d'accueillir la onzième session de la Conférence en 2004, offre dont le Président du Conseil l'a remercié au nom du Conseil.

Bureau

46. Les membres du Bureau, élus à la quarante-huitième session du Conseil, étaient les suivants:

Président: M. Ali Said Mchumo (République-Unie de Tanzanie)

Vice-Présidents: M. Iouri Afanassiev (Fédération de Russie)
M. Toufik Ali (Bangladesh)
M. Federico Alberto Cuello Camilo (République dominicaine)
M. Douglas M. Griffiths (États-Unis d'Amérique)
M^{me} Eleanor M. Fuller (Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord)
M. Virasakdi Futrakul (Thaïlande)
M. Nathan Irumba (Ouganda)

M. Toshiyuki Iwado (Japon)
M. Kalman Petocz (Slovaquie)
M. Jacques Scavee (Belgique)

Rapporteur: M. Federico Perazza Scapino (Uruguay)

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session

47. À la séance d'ouverture, l'ordre du jour adopté était le suivant:

1. Questions de procédure:
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session
 - b) Rapport sur la vérification des pouvoirs.
2. Examen à mi-parcours:
 - a) Examen de l'efficacité et du fonctionnement du mécanisme intergouvernemental
 - b) Bilan de la mise en œuvre des engagements et du programme de travail adoptés dans le Plan d'action de Bangkok
 - c) Débats interactifs et dialogue directif dans le contexte des perspectives et des enjeux découlant des changements survenus depuis la dixième session de la Conférence:
 - i) Évaluation des changements économiques mondiaux et leurs incidences depuis la dixième session de la Conférence
 - ii) Enjeux du développement pour l'avenir.
3. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes:
 - Incidences administratives et financières des décisions du Conseil.

4. Questions diverses.
5. Adoption du rapport du Conseil.

Débats interactifs et dialogues directifs de haut niveau

48. Au cours de la session, deux débats interactifs et dialogues directifs de haut niveau ont été organisés sur les sujets suivants:

- Évaluation des changements économiques mondiaux et de leurs incidences depuis la dixième session de la Conférence: enjeux de politique économique depuis Bangkok;
- Enjeux du développement pour l'avenir: repenser les stratégies de développement et remodeler la mondialisation.
